

**FFS**  
**Réglementation - Ski de Fond**

**REGLEMENT - SAMSE NATIONAL TOUR**

La Fédération Française de Ski met en place le **SAMSE NATIONAL TOUR FFS**.

## 1. Etablissement des listes de départ

U16 et U18 : 1<sup>er</sup> évènement de la saison : selon les points FIS ou FFS  
Évènements suivants : selon le classement SNT provisoire

U20 et Seniors : selon les points FIS ou FFS

## 2. Classements individuels SNT

Ces classements constituent les classements nationaux FFS.

Toutes les épreuves nationales seront considérées, Championnats de France compris.

Chez les hommes comme chez les dames, les catégories officielles sont :

- U16
- U18
- U20
- Senior

Lors de chaque épreuve individuelle du Samse National Tour, un classement est établi pour chacune des catégories officielles, même lorsque des regroupements de catégories sont effectués.

### 2.1. Distance

Établissement du classement selon le format de course utilisés :

- **Individuel et Mass start** : selon le résultat de la course
- **Mass start A et B** : selon le résultat de la Mass A puis selon le résultat de la Mass B.

Ce classement donne lieu à attribution de points selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Points	100	95	90	85	80	75	72	69	66	63	60	58	56	54	52	50	48
Place	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
Points	46	44	42	40	38	36	34	32	30	28	26	24	22	20	19	18	17
Place	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	
Points	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

### 2.2. Sprint

Établissement du classement selon le format de course utilisés :

- **Sprint tableau habituel** : selon le résultat du tableau final pour les qualifiés, puis selon le résultat de la qualification.

- **Sprint « tableaux A/B »** : selon le résultat du tableau A final puis selon le résultat du tableau B final puis selon le résultat de la qualification.

La somme des points obtenus lors de la qualification et lors des phases des phases finales constitue le résultat qui pourra être pris en compte pour le classement général.

Qualification - Selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Points	15	12	10	8	6	5	4	3	2	1

Phases finales - Selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Points	100	95	90	85	80	75	72	69	66	63	60	58	56	54	52	50	48
Place	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
Points	46	44	42	40	38	36	34	32	30	28	26	24	22	20	19	18	17
Place	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	
Points	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

### 2.3. Établissement du classement

Nombre de courses ayant eu lieu	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Nombre de courses prises en compte	6	6	7	7	8	8	9	10	10

En cas d'ex-æquos, les athlètes sont départagés aux meilleures places de la saison.

Le classement provisoire communiqué au fil de l'hiver appliquera le principe du nombre de courses prises en compte selon le nombre de courses ayant eu lieu, indiqué dans le tableau ci-dessus. Ainsi, le nombre de courses prises en compte évoluera au fil de l'hiver.

### 3. Classements par clubs

Ce classement est établi par cumul de points marqués lors :

- Des épreuves individuelles du Samse National Tour et des Championnats de France. Sera considérée la place d'un athlète dans le classement de la catégorie, même si plusieurs athlètes d'un autre club sont mieux classés que lui : il ne sera pas créé de classement ne comportant qu'un seul athlète par club.
- Des épreuves du Championnat de France des clubs : Sera considéré un classement avec la meilleure équipe de chaque club.

En cas d'ex-æquos, les clubs sont départagés par la place obtenue lors du relais.

#### 3.1. Épreuves individuelles

Ce classement est établi selon les résultats des épreuves individuelles du Samse National Tour et des Championnats de France, par addition des points marqués sur chaque épreuve par le meilleur athlète du club dans les catégories suivantes :

U16 Dame  
 U16 Homme

 U18 Dame  
 U18 Homme

 U20 Dame  
 U20 Homme

 Senior Dame  
 Senior Homme

Selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Points	50	45	40	36	33	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Toutes les épreuves individuelles seront prises en compte pour le classement général.

### 3.2. Epreuves du Championnat de France des clubs

Chaque club cumule les points marqués dans l'une des 2 divisions féminines et dans l'une des 2 divisions masculines par sa meilleure équipe selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
D1	200	180	160	144	132	120	112	104	96	88	80	72	64	56	48	40	36	32	28	24	20	16	12	8
D2	100	90	80	72	66	60	56	52	48	44	40	36	32	28	24	20	18	16	14	12	10	8	6	4

## 4. Classement par comités

Ce classement est établi par cumul de points marqués sur les évènements du Samse National Tour et des Championnats de France, lors :

- Des épreuves individuelles du Samse National Tour et des Championnats de France. Sera considérée la place d'un athlète dans le classement de la catégorie, même si plusieurs athlètes d'un autre comité sont mieux classés que lui : il ne sera pas créé de classement ne comportant qu'un seul athlète par comité.
- Des épreuves individuelles du Samse National Tour et des Championnats de France. Sera considéré un classement avec la meilleure équipe de chaque club.

En cas d'ex-æquos, les comités sont départagés par la place obtenue lors du relais U16 à Seniors.

### 4.1. Epreuves individuelles

Ce classement est établi selon les résultats des épreuves individuelles du Samse National Tour et des Championnats de France, par addition des points marqués sur chaque épreuve par le meilleur athlète du comité dans les catégories suivantes :

 U16 Dame  
 U16 Homme

 U18 Dame  
 U18 Homme

 U20 Dame  
 U20 Homme

 Senior Dame  
 Senior Homme

Selon le barème suivant :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Points	50	45	40	36	33	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Toutes les épreuves individuelles seront prises en compte pour le classement général.

## 4.2. Épreuves par équipes

Chaque comité marque les points correspondant à la place de sa meilleure équipe.

Le nombre de points attribués correspond au barème des épreuves individuelles multiplié par le nombre de membres de l'équipe. Ainsi les barèmes seront les suivants :

Team sprint :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Points	100	90	80	72	66	60	56	52	48	44	40	36	32	28	24	20	18	16	14	12	10	8	6	4	2

Relais comités – 3 relayeurs :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Points	150	135	120	108	99	90	84	78	72	66	60	54	48	42	36	30	27	24	21	18	15	12	9	6	3

Relais U18 – 4 relayeurs :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Points	200	180	160	144	132	120	112	104	96	88	80	72	64	56	48	40	36	32	28	24	20	16	12	8	4

## 5. Surclassement

Il est possible de faire une demande de surclassement d'un athlète pour répondre à des éventuels objectifs de sélection pour des évènements internationaux.

Cette demande doit être motivée et justifiée. Elle doit faire l'objet d'un mail au Responsable des circuits nationaux – Anaël HUARD ([ahuard@ffs.fr](mailto:ahuard@ffs.fr)) avant la date limite des inscriptions.

C'est uniquement avec l'accord de la FFS que ce surclassement sera possible.

Ce protocole ne s'applique pas aux épreuves suivantes, pour lesquelles il est possible d'effectuer un surclassement sans demande particulière, mais en respectant les règles suivantes :

- Championnats de France de relais par club : un surclassement par équipe est autorisé, sauf pour les U13 en U15.
- Épreuves par équipe par comité : un surclassement par équipe est autorisé, sauf pour les U15 en U16.

Un surclassement consiste à courir dans la catégorie directement supérieure, sauf lors des épreuves par équipes dans lesquelles les catégories U16 et U18 sont regroupées. Dans ce cas, il sera possible pour un U16 de courir en U20.

## 6. Prix –Récompenses - Podiums

L'organisateur est invité à faire le maximum pour récompenser les podiums pour chaque catégorie. La FFS pourra aussi fournir des lots, à discuter lors de la préparation de la compétition. Les trophées des classements généraux sont fournis par la FFS.

Un podium scratch sera effectué dans le cas où il y ait des regroupements de catégories. Ce podium scratch remplacera le podium de la plus haute catégorie.

## 7. Course populaire et Samse National Tour

Dans le cas où une épreuve du Samse National Tour se déroule sur une course populaire, les athlètes inscrits par les comités et régulièrement engagés sur le circuit national pourraient bénéficier d'un tarif négocié avec l'organisateur par la FFS.